

Entente de principe entérinée par les 250 travailleurs de l'usine Atrahan

Écrit par L'actualité

Mercredi, 08 Janvier 2014 16:35 -

MONTREAL – Les quelque 250 travailleurs de l'usine d'abattage et de découpe de porc Atrahan, à Yamachiche, en Mauricie, ont entériné à 85 pour cent l'entente de principe qui était intervenue avec leur employeur.

Les syndiqués, membres de la section locale 1991P des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, affiliée à la FTQ, ont conclu une convention collective de longue durée. Ainsi, leur contrat de travail sera en vigueur jusqu'en 2020, ont fait savoir les TUAC, par voie de communiqué.

Globalement, ils ont obtenu une augmentation de salaire de 3 \$ l'heure, dont 75 cents l'heure pour la première année. Celle-ci sera d'ailleurs rétroactive au 14 septembre.

D'autres améliorations ont été apportées à la convention collective, comme la réduction de la période de probation de 90 à 60 jours, des modifications à la clause de sous-traitance, une amélioration des vacances et congés mobiles et l'instauration d'un régime de retraite progressive pour les travailleurs de 55 ans et plus à quatre jours par semaine, a fait savoir le syndicat.

Cet article [Entente de principe entérinée par les 250 travailleurs de l'usine Atrahan](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Entente de principe entérinée par les 250 travailleurs de l'usine Atrahan](#)